# Formation syndicale :
# Journée d'études
# Voie Professionnelle

## Pourquoi participer à cette journée

***Régionalisation, réduction de l'offre de formation, parcours mixtes, apprentissage, baisse des moyens, déclassement ZEP, etc : les menaces sur la voie professionnelle et la formation initiale sont nombreuses dans une situation déjà très difficile.***

**Dans ce contexte, cette journée d'étude doit permettre aux personnels de s'informer et de débattre ensemble de la situation et de l'avenir de la voie professionnelle, dans le but de construire les propositions pour y répondre.**

Cette journée d'études se tiendra en présence de représentant-es du Pôle National Enseignement Professionnel de la CGT-Educ'action et du comité régional CGT.

**Contenu du stage :**

- Bilan et situation de la voie professionnelle (Bac-Pro 3 ans, CAP)
- Situation dans l'académie et évolution de l'offre de formation
- Enjeux de la formation professionnelle
- Conditions de travail des personnels
- Apprentissage, Régionalisation, … l'état des menaces sur la voie professionnelle
- Nos propositions

## Lundi 27 mars 2017 de 9 à 17h,
## Lycée Maurice Genevoix, Marignane
Avenue du Gal de Gaulle, Marignane

## Pour participer à la formation syndicale

**Cette journée est ouverte à tou-te-s les syndiqué-e-s ou personnels de l'éducation intéressé-e-s.**

**Le congé pour formation syndicale est un droit (12 jours par an). Il est accordé sur demande des salarié-e-s :** vous devez simplement déposer une demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale un mois avant, soit le 27 février au plus tard. **Prévenez-nous si vous êtes hors-délai pour que nous vous transmettions une c onvocation de droit.**

Au verso, le modèle de demande d'autorisation d'absence à déposer auprès de votre supérieur hiérarchique.

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.**

**Pour des questions d'organisation,**
**merci de nous informer de votre présence au stage sur le site**
**Profitez-en pour nous indiquer vos attentes pour ce stage**

*CGT-Educ'action Aix-Marseille, 23 boulevard Charles Nédelec 13003 Marseille Tél. : 04 91 62 74 30*
*E mail acad@cgt-aix-marseille.fr* *Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org*

NOM :
Prénom :
Etablissement ou école :
Adresse :

A le février 2017

Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille
S/C du chef d'établissement ou de l'IEN

***<u>Objet</u>*** *:* ***demande de congé pour formation syndicale pour la journée du 27 mars 2017***
*en référence à l'article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84 ou à de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984*

**Monsieur le Recteur,**

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de participer à une journée de formation syndicale organisée par la CGT Educ'Action Aix-Marseille dans le cadre de la formation économique, sociale et syndicale.

Cette journée est placée sous l'égide de « La formation syndicale CGT » organisme agréé à dispenser cette formation.

Elle aura lieu au lycée Maurice Genevoix de Marignane, le lundi 27 mars 2017 de 9h à 17h.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, l'expression de mes salutations distinguées.

**Signature :**

***La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation.***
***Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.***